

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

PRESENTATION DES INFORMATIONS FINANCIERES

Note synthétique

Annexe à la délibération 2025/047 (art. L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)

L'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être annexée au compte administratif. La présente note répond à cette obligation.

Le SDIS de Haute-Garonne est un établissement public administratif, doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Il est seul compétent pour la gestion des hommes et des moyens affectés aux missions de secours.

Le SDIS est chargé de la prévention, de la protection et de la lutte contre les incendies.

Il concourt, avec les autres services et professionnels concernés, à la protection et à la lutte contre les autres accidents, sinistres et catastrophes, à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques ou naturels ainsi qu'aux secours d'urgence.

Dans le cadre de ses compétences, il exerce les missions suivantes :

- 1°- La prévention et l'évaluation des risques de sécurité civile ;
- 2°- La préparation des mesures de sauvegarde et l'organisation des moyens de secours ;
- 3°- La protection des personnes, des biens et de l'environnement ;
- 4°- Les secours d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes ainsi que leur évacuation (article L.1424-2 du CGCT).

I- Eléments de contexte

Population légale de Haute-Garonne (en nb d'habitants)

Au 1 ^{er} janvier 2023 (Recensement 2020)	Au 1 ^{er} janvier 2024 (Recensement 2021)	Variation 2024 / 2023
1 415 757	1 434 367	+ 18 610

Activité opérationnelle

Type d'intervention	2024	Variation 2024 / 2023
Secours à personnes	41 366	+6%
Incendie	4 962	-11%
Accidents de circulation	5 860	+11%
Opérations diverses	4 546	-3%
Total	56 739	+3,75 %

II- Le budget par grands postes

En milliers d'euros – hors doubles comptes

Dépenses	CFU 2024	N/N-1	Recettes	CFU 2024	N/N-1
Charges de personnel	72 249	+4,41%	Contribution incendie du Département	60 135	+4,25%
Dépenses de gestion	11 480	+1,16%	Contributions communes et EPCI	32 982	+3,90%
Frais financiers	148	-10,30%	Autres recettes	3 671	+27,60%
Provisions	1 068	N/S	Provisions	2	N/S
Total dépenses réelles de fonctionnement	84 946	+4,67%	Total recettes réelles de fonctionnement	96 790	+4,78%
Opérations d'ordre	10 199	+0,08%	Recettes d'ordre	3 522	12,74%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	95 145	+4,60%	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	100 312	+5,04%
Dépenses d'équipement	13 634	+31,65%	Fonds de compensation de la TVA	1 582	-48,89%
Emprunt	1 128	-7,47%	Emprunt	575	-14,81%
			Subventions d'investissement	6 082	+44,59%
Autres immobilisations financières	1,2	-60,00%	Autres recettes	170	+119,96%
Total dépenses réelles d'investissement	14 669	+27,70%	Total recettes réelles d'investissement	10 897	+35,30%
Dépenses d'ordre	6 126	+16,95%	Recettes d'ordre	12 802	+4,04%
			Excédents de fonctionnement capitalisés	2 488	N/S
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	20 795	+24,34%	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	23 699	+16,41%

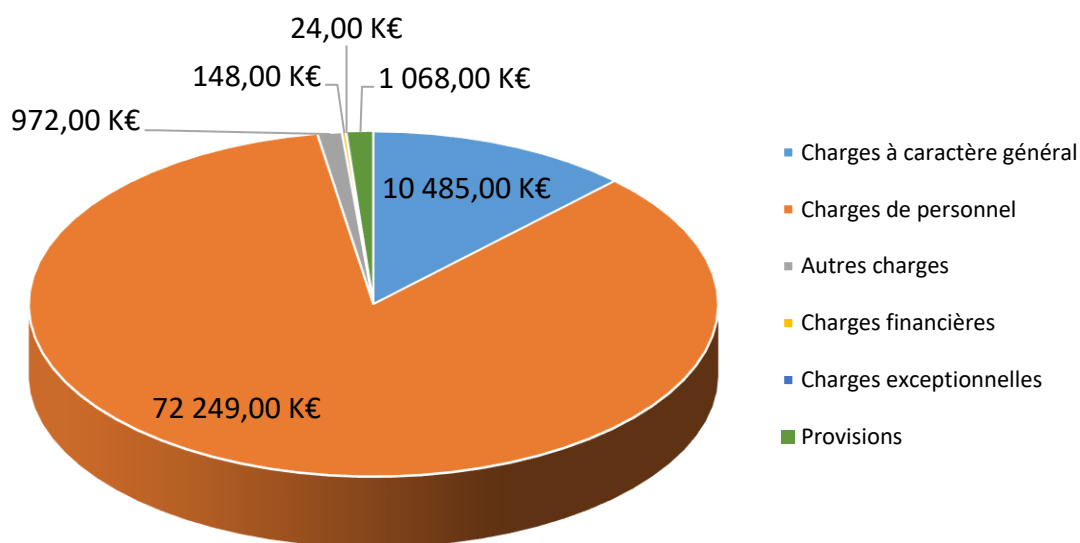
N/S : non significatif

Les efforts de gestion réalisés en 2024 ont permis de limiter l'augmentation des dépenses courantes de fonctionnement à +4,28% malgré le contexte inflationniste. Les recettes courantes de fonctionnement augmentent de 4,86%. L'épargne dégagée en 2024 permet au SDIS de maintenir sa capacité d'autofinancement à un niveau supérieur à 11 Millions d'euros et ainsi de prévoir et de réaliser un programme d'investissement ambitieux sur les exercices à venir.

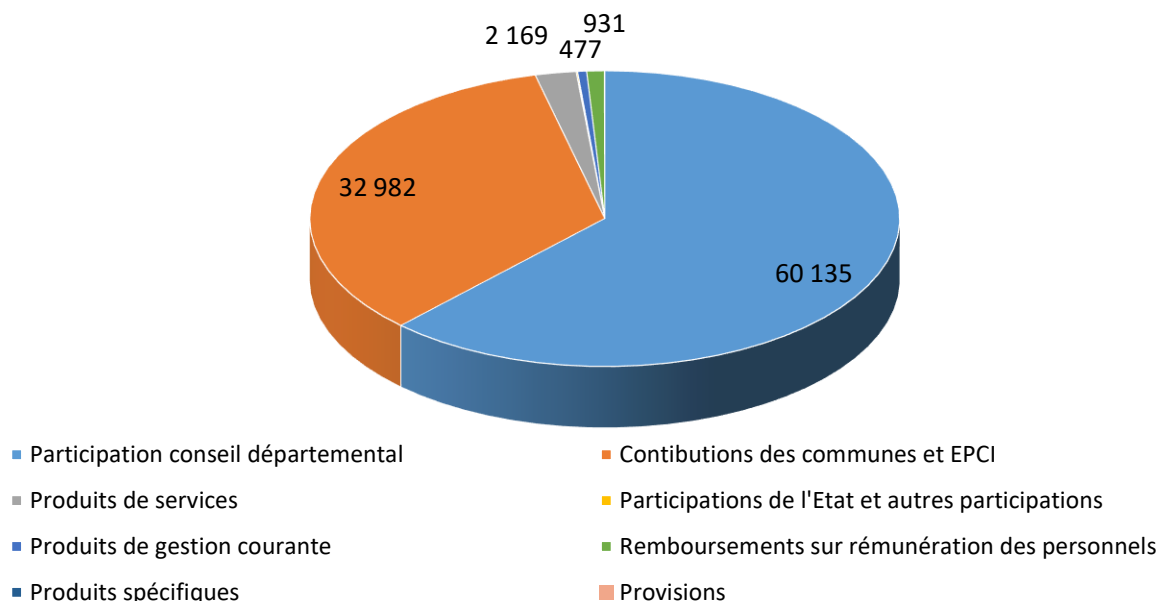
La gestion de l'exercice 2024 conduit aux résultats suivants :

Section de fonctionnement	
Résultat de la gestion de l'exercice 2024	5 167 517,38 €
Résultat antérieur reporté (exercice 2023)	29 598 794,11 €
RESULTAT CUMULE	34 766 311,49 €
Section d'Investissement	
Solde d'exécution d'investissement 2024	2 904 702,21 €
Solde d'exécution antérieur reporté (exercice 2023)	10 503 294,49 €
SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT	13 407 996,70 €
Solde des restes à réaliser 2024	19 200 868,11 €
RÉSULTAT CUMULÉ D'INVESTISSEMENT	-5 792 689,41 €

Les dépenses réelles de fonctionnement 2024 s'élèvent à 84 946 k€



Les recettes réelles de fonctionnement 2024 s'élèvent à 96 790 k€



III- Les engagements pluriannuels

Le SDIS de la Haute-Garonne a mis en œuvre une gestion des opérations pluriannuelles des dépenses d'équipement selon les mécanismes des autorisations de programmes.

Le stock d'autorisations de programme s'élève au 31/12/2024 à 63,55 M€ dont 38,05 M€ reste à financer sur les exercices à venir.

IV- Les indicateurs financiers

	Valeur au 31/12/2024	Evolution par rapport à 2023
Stock de dette	5 136 919,00 €	- 457 541,00 €
Epargne brute (ou CAF)	11 843 78,11 €	+183 293,32 €
<i>Taux d'épargne brute</i>	12,24 %	-0,39 %
Epargne nette	11 384 825,92 €	+ 166 062,46 €
<i>Taux d'épargne nette</i>	11,76 %	-0,38%
Capacité de désendettement (en années de CAF)	0,43	-0,05

V- Les effectifs

Les effectifs permanents dont la répartition est présentée ci-après sont complétés par 2 036 sapeurs-pompiers volontaires (SPV) qui participent aux missions de secours du SDIS et sont indemnisés en fonction du temps qu'ils consacrent à l'activité de SPV.

Effectifs

